

Notarius : un parcours d'amélioration continue

Par Chantal Côté, notaire

L'implantation de la signature numérique s'inscrit dans la continuité de l'informatisation des dossiers professionnels. Devant un besoin croissant d'échanger de façon sécuritaire des documents informatisés qui nécessitent la distribution de signatures numériques fiables, de plus en plus de membres d'ordres et d'associations professionnelles font appel à Notarius.

On retrouve donc des notaires, des ingénieurs, des technologues professionnels, des arpenteurs-géomètres, des évaluateurs agréés du Québec et de l'Institut canadien parmi les clients de Notarius. Neuf ans après la mise sur pied du Centre de certification du Québec, 86 % des notaires en pratique privée possèdent une signature numérique et la majorité des notaires l'utilise plusieurs fois par semaine. Ces utilisateurs considèrent la signature numérique comme un outil indispensable pour réaliser leur travail, car elle leur permet à la fois de gagner du temps et de réduire les coûts de réalisation de leurs mandats.

NOTARIUS AU SERVICE DU GOUVERNEMENT

Notarius s'est vu confier la responsabilité de mettre en place l'infrastructure nécessaire afin d'assurer l'intégrité, la confidentialité, la disponibilité et la non-répudiation des transactions effectuées de façon électronique au Registre foncier. Il s'agit d'un contrat de grande envergure qui témoigne de l'expertise de Notarius en matière d'infrastructure à clés publiques (ICP).

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a procédé à l'informatisation des composantes de l'information foncière, soit le Cadastre du Québec. Cette démarche permet aux arpenteurs-géomètres du Québec d'apposer leur signature numérique sur divers documents, notamment les documents de rénovation cadastrale, les procès verbaux de bornage et les documents d'opérations cadastrales courantes. Pour ce faire, le Conseil du Trésor et l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec ont choisi le Centre de certification du Québec à titre d'autorité de certification reconnue pour offrir le service de clés et de certificats aux arpenteurs-géomètres, clients du MRNF pour les transactions électroniques avec le Cadastre du Québec.

À ce jour, l'ICP de Notarius est la seule ICP privée reconnue par le gouvernement du Québec pour assurer la sécurité des échanges électroniques avec le système informatisé du Registre foncier et avec le Cadastre du Québec.

NOTARIUS AU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Emergis offre une solution aux professionnels pour effectuer les transactions hypothécaires en ligne. La signature numérique de Notarius a été retenue pour permettre les transactions électroniques par l'intermédiaire de la plateforme d'Emergis afin de protéger tous les intervenants, notamment les institutions financières

La certification offerte par Notarius exige des processus rigoureux afin de maintenir un niveau de confiance élevé à l'égard de la signature numérique.

participantes (Desjardins, Banque Nationale, Banque Royale et Banque Laurentienne). Dans ce cadre d'automatisation des échanges sécurisés, la signature numérique protège les transactions et identifie le professionnel.

PRATIQUE DE PERFORMANCE

Les services de certification offerts par Notarius exigent des processus rigoureux afin de maintenir un niveau de confiance élevé à l'égard de la signature numérique. C'est dans cette perspective que Notarius a obtenu la certification ISO 9001:2000 le 18 décembre 2001, qui, depuis, est toujours renouvelée. De plus, dans le but d'appliquer les meilleures pratiques de sécurité, le Centre de certification du Québec est depuis le 4 juillet dernier aussi certifié à la norme ISO 27001. Cette norme est un standard international en gestion de la sécurité de l'information et le Centre de certification du Québec est la première entité québécoise à obtenir cette certification.

NOMBREUSES DISTINCTIONS

De belles distinctions ont souligné les réalisations de Notarius. Lors du gala des OCTAS 2007 en juin dernier, Notarius a été sélectionnée à titre de finaliste dans la catégorie solutions d'affaires pour le logiciel Consigno.

Rappelons que cette réalisation permet l'intégration de l'outil de signature numérique dans l'environnement et les processus existants de l'organisation dans le but de limiter au minimum l'intervention de l'ingénieur et d'éviter des frais d'acquisition de logiciel à la firme professionnelle.

L'expertise technologique de Notarius a fait l'objet d'une reconnaissance officielle au gala des OCTAS 2003 en regard à la nomination du Ministère des Ressources naturelles pour son projet d'informatisation du Registre foncier, dans la catégorie sécurité et protection de l'information. Cette catégorie reconnaissait toute organisation ayant implanté un projet

de sécurité au niveau des systèmes d'information, permettant d'augmenter le niveau d'intégrité des données et des systèmes, la confidentialité de l'information et des transactions et la surveillance adéquate pour la protection de l'information, ce qui mettait particulièrement en relief les services de Notarius au sein de ce grand projet. La reconnaissance de son infrastructure à clés publiques lui a valu de figurer plusieurs fois parmi les lauréats, notamment au MIM d'Or 2003 pour les solutions de communications sécurisées et au Gala des affaires électroniques en 2002 pour son innovation technologique.

Ces honneurs et certifications inscrivent Notarius comme un leader dans le domaine des nouvelles technologies d'affaires en matière de signature numérique. Ces nombreux prix représentent une récompense ultime à la hauteur de l'accomplissement de ses objectifs, soit d'offrir aux professionnels un outil technologique stratégique leur permettant d'authentifier et d'échanger virtuellement avec leurs clients et partenaires d'affaires de façon sécuritaire.

Pour plus d'information, contactez Notarius, le seul fournisseur autorisé de l'Ordre, au 514 281-1442 ou sans frais au 1 800 567-6703, ou visitez le site Web <http://ingenieur.notarius.com>